

Groupe de recherche en économie  
et politique agricoles  
Département d'économie agroalimentaire  
et des sciences de la consommation

98-09

**RELÈVE EN AGRICULTURE  
ET FORMATION AGRICOLE :  
UNE ÉQUATION À PLUSIEURS VARIABLES**

Jacques Tondreau  
Michel Morisset

Université Laval  
© Droits réservés GREPA

Septembre 1998

**Ce document a été déposé par chapitre.  
Pour consulter la section désirée, cliquez sur le lien approprié :**

[Table des matières, liste des tableaux, des schémas et des graphiques, résumé, avant-propos, introduction](#)  
[CHAPITRE 1 – La formation agricole : l'histoire d'un enjeu](#)  
[CHAPITRE 2 – Agriculture spécialisée et discours sur la formation agricole](#)  
[CHAPITRE 3 – Rapport à l'école et formation professionnelle](#)  
[CHAPITRE 4 – Cadre d'analyse et méthodologie](#)  
[CHAPITRE 5 – Relève en agriculture et formation agricole : analyse quantitative](#)  
[CHAPITRE 6 – Relève en agriculture et formation agricole : analyse qualitative](#)  
[Conclusion et Bibliographie](#)  
[ANNEXE 1 – Grilles d'entrevue de groupe et questionnaires 1 et 2](#)  
[ANNEXE 2 – Création de variantes pour la variable scol. 1](#)  
[ANNEXE 3 – Analyses statistiques utilisées](#)

**Données de catalogage avant publication (Canada)**

Tondreau, Jacques, 1958-

Relève en agriculture et formation agricole : une équation à plusieurs variables

En tête du titre: 98-09

Comprend des réf. bibliogr.

Publ. en collab. avec: FSAA

ISBN 2-921519-48-8

1. Enseignement agricole - Québec (Province). 2. Agriculture - Formation - Québec (Province). 3. Jeunes en milieu rural - Éducation - Québec (Province). 4. Enseignement agricole - Québec (Province) - Statistiques. I. Morisset, Michel. II. Université Laval. Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. III. Université Laval. Groupe de recherche en économie et politique agricoles. IV. Titre.

S535.C3T66 1998

630'.71'09714

C98-941276-8

Dépôt légal — 3e trimestre 1998

---

ISBN 2-921519-48-8

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations.....	i
Liste des tableaux, des schémas et des graphiques .....	ii
Résumé.....	v
Avant-propos.....	ix
Introduction.....	1
<b>Chapitre 1 : La formation agricole : l'histoire d'un enjeu .....</b>	<b>5</b>
1.1 L'intégration de l'agriculture aux règles du marché économique.....	7
1.2 La revalorisation de la profession agricole .....	10
1.3 Création des écoles intermédiaires d'agriculture.....	11
1.4 Les buts des écoles intermédiaires d'agriculture.....	19
1.5 Conclusion.....	19
<b>Chapitre 2 : Agriculture spécialisée et discours sur la formation agricole....</b>	<b>21</b>
2.1 Une agriculture à multiples visages .....	22
2.2 Les enjeux de l'identité professionnelle en agriculture.....	23
2.3 Formation et pratiques agricoles.....	26
2.4 Conclusion.....	30
<b>Chapitre 3 : Rapport à l'école et formation professionnelle .....</b>	<b>31</b>
3. 1 Provenance sociale et rapport à l'école.....	31
3.2 Ce que représente la formation professionnelle pour les jeunes .....	33
3.3 Les obstacles à la formation agricole.....	35
3.3.1 Les obstacles liés au contexte agricole .....	36
3.3.2 Les obstacles liés aux représentations des jeunes de la relève.....	42
3.4 Conclusion.....	48

<b>Chapitre 4 : Cadre d'analyse et méthodologie</b> .....	49
4.1 Cadre d'analyse .....	50
4.1.1 La socialisation primaire et secondaire .....	50
4.1.2 La construction de l'identité professionnelle .....	52
4.1.3 Les représentations sociales .....	53
4.1.4 Les projets d'avenir .....	54
4.2 Le volet quantitatif de la recherche .....	55
4.3 Le volet qualitatif de la recherche .....	59
4.3.1 Choix d'une méthode qualitative .....	59
4.3.2 L'échantillonnage .....	60
4.4 Conclusion .....	62
<b>Chapitre 5 : La relève en agriculture : analyse quantitative</b> .....	65
5.1 Un portrait de l'agriculture québécoise .....	66
5.2 Relève identifiée en agriculture et formation agricole .....	78
5.2.1 Le travail sur la ferme des personnes de la relève identifiée .....	85
5.2.2 L'emplacement des institutions d'enseignement .....	87
5.2.3 La variable sexe .....	87
5.2.4 La valeur des ventes .....	90
5.3 Analyse de la scolarité de la relève à partir d'une analyse de régression .....	101
<b>Chapitre 6 : La relève en agriculture : analyse qualitative</b> .....	105
6.1 Une socialisation précoce au métier d'agriculteur .....	107
6.2 Les bases de l'identité professionnelle .....	110
6.3 Pourquoi choisir la formation agricole ? .....	114
6.4 « C'est nous autres qui la fait l'avenir » .....	121
6.5 Conclusion .....	122
Conclusion .....	125
Bibliographie .....	131
Annexes 1, 2, 3	

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

<b>AEC</b>	<b>:</b>	<b>Attestation d'études collégiales</b>
<b>ASOPE</b>	<b>:</b>	<b>Aspirations scolaires et orientation professionnelle des étudiants et des étudiantes</b>
<b>BAC</b>	<b>:</b>	<b>Baccalauréat</b>
<b>CSE</b>	<b>:</b>	<b>Conseil supérieur de l'éducation</b>
<b>DEC</b>	<b>:</b>	<b>Diplôme d'études collégiales</b>
<b>DEP</b>	<b>:</b>	<b>Diplôme d'études professionnelles</b>
<b>DES</b>	<b>:</b>	<b>Diplôme d'études secondaires</b>
<b>FRAQ</b>	<b>:</b>	<b>Fédération de la relève agricole du Québec</b>
<b>GEEA</b>	<b>:</b>	<b>Gestion et exploitation d'entreprise agricole</b>
<b>INRS</b>	<b>:</b>	<b>Institut national de recherche scientifique</b>
<b>ITA</b>	<b>:</b>	<b>Institut de technologie agricole</b>
<b>MAPAQ</b>	<b>:</b>	<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>
<b>MEQ</b>	<b>:</b>	<b>Ministère de l'Éducation</b>
<b>MICST</b>	<b>:</b>	<b>Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>
<b>OCAQ</b>	<b>:</b>	<b>Office du crédit agricole du Québec</b>
<b>SFA</b>	<b>:</b>	<b>Société de financement agricole</b>
<b>SQDM</b>	<b>:</b>	<b>Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre</b>
<b>UCC</b>	<b>:</b>	<b>Union catholique des cultivateurs</b>
<b>UPA</b>	<b>:</b>	<b>Union des producteurs agricoles</b>

## LISTE DES TABLEAUX, DES SCHÉMAS ET DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Proportion de la relève identifiée selon la valeur des ventes, 1993-1995	77
Graphique 2	Relation entre la formation de la relève agricole et la valeur des ventes au-dessus de 50 000 \$	99
Schéma 1	Plan d'échantillonnage	62
Schéma 2	Total des fermes au Québec en 1993	71
Schéma 3	Permutations possibles entre les variables à l'étude	100
Tableau 1	Mécanisation des fermes québécoises, 1931-1961	13
Tableau 2	Taux de couverture des écoles d'agriculture, 1931-1961	16
Tableau 3	Inscriptions dans les écoles intermédiaires d'agriculture, 1930-1931 à 1962-1963	17
Tableau 4	Chute des effectifs étudiants dans les écoles d'agriculture, 1963-1964 à 1969-1970.	18
Tableau 5	Inscriptions dans le programme GEEA au collégial et dans les programmes agricoles au secondaire, 1990-1991 à 1995-1996	42
Tableau 6	Modalité de reclassement (scol.1)	59
Tableau 7	Distributions des exploitations agricoles selon leur principale source de revenu, 1993 et 1995	68
Tableau 8	Distribution des exploitations agricoles selon la valeur des ventes, 1993 et 1995	69
Tableau 9	Le besoin de relève et la relève identifiée, 1993 et 1995	71
Tableau 10	Répartition des exploitations agricoles selon les régions, 1993 et 1995	73
Tableau 11	Distribution du besoin de relève selon l'âge du principal exploitant, 1993 et 1995	74
Tableau 12	Distribution du besoin de relève selon le type de production, 1993 et 1995	75

Tableau 13	Distribution du besoin de relève selon la valeur des ventes, 1993 et 1995	76
Tableau 14	Formation et diplomation chez la relève agricole selon la forme juridique de l'exploitation, 1993	79
Tableau 14a	Formation et diplomation chez la relève agricole selon la forme juridique de l'exploitation, 1995	80
Tableau 15	Formation et diplomation chez la relève selon l'âge du principal exploitant, 1993	81
Tableau 16	Formation et diplomation chez la relève selon l'âge de la relève, 1993	82
Tableau 16a	Formation et diplomation chez la relève selon l'âge de la relève, 1995	83
Tableau 17	Âge de la relève en agriculture et forme juridique de l'exploitation agricole, 1995	84
Tableau 18	Formation et diplomation chez la relève agricole selon le travail effectué sur la ferme, 1993	86
Tableau 18a	Formation et diplomation chez la relève agricole selon le travail effectué sur la ferme, 1995	86
Tableau 19	Sexe de la relève agricole et le travail effectué sur la ferme, 1995	88
Tableau 20	Le niveau d'études atteint selon le sexe de la relève, 1995	89
Tableau 21	Formation et diplomation chez la relève agricole selon le sexe, 1993	90
Tableau 21a	Formation et diplomation chez la relève agricole selon le sexe, 1995	90
Tableau 22	Formation de la relève en agriculture selon la valeur des ventes des exploitations agricoles, 1993	91
Tableau 22a	Formation de la relève en agriculture selon la valeur des ventes des exploitations agricoles, 1995	92
Tableau 23	Relève identifiée et formation agricole selon la valeur des ventes, 1993 et 1995	93
Tableau 24	Formation de la relève en agriculture et le type de production agricole, 1993	94
Tableau 24a	Formation de la relève en agriculture et le type de production agricole, 1995	95

Tableau 25	Formation de la relève en agriculture selon la région agricole, 1993	96
Tableau 25a	Formation de la relève en agriculture selon la région agricole, 1995	98
Tableau 26	Caractéristiques des personnes identifiées à la relève rencontrées dans le cadre du volet qualitatif	106



## RÉSUMÉ

L'étude *RELÈVE EN AGRICULTURE ET FORMATION AGRICOLE* a été financée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation par l'entremise de sa Direction de la formation, de la main-d'œuvre et de l'appui aux femmes du bioalimentaire. Elle a aussi reçu l'appui de la Fédération de la relève agricole du Québec et des collectifs régionaux en formation agricole. L'*objectif principal* de cette recherche est d'expliquer les écarts dans la formation agricole de la relève d'une région à l'autre au Québec, c'est-à-dire rendre compte du fait que dans certaines régions agricoles, les jeunes qui vont s'établir sur des fermes dans les années à venir sont proportionnellement moins nombreux à se donner une formation agricole que dans d'autres régions. L'enquête vise également à mieux comprendre les raisons qui amènent les jeunes de la future relève en agriculture à se donner ou pas une formation agricole.

Le *plan de la recherche*, qui s'appuie sur une démarche sociologique, est constitué de deux axes : un axe quantitatif qui vise à faire un portrait statistique de la situation de la relève en ce qui a trait à la formation agricole; un axe qualitatif où sont effectuées des entrevues auprès de jeunes de la relève identifiée en agriculture. Ces deux aspects de la recherche visent à la fois l'*explication* (axe quantitatif) et la *compréhension* (axe qualitatif) du phénomène à l'étude. L'analyse quantitative a été effectuée à partir des données de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* pour 1993 et 1995. L'analyse qualitative, pour sa part, s'est appuyée sur dix-huit entrevues (de groupe et individuelle) auprès de jeunes de la future relève en agriculture, âgés en moyenne de 26 ans.

Les *résultats de la recherche* indiquent que les écarts dans la formation agricole de la relève d'une région à l'autre sont imputables à la présence de facteurs favorables à la formation agricole dans certaines régions du Québec et à la présence de facteurs défavorables à la formation agricole dans certaines autres régions du Québec. Par exemple, alors que la Montérégie affiche un fort pourcentage de la relève identifiée sur les fermes qui seront vendues ou transférées dans les prochaines années dans cette région (74,1 %), elle obtient une performance plutôt faible en ce qui regarde la formation agricole de cette relève puisque seulement 19,8 % des futurs exploitants de ferme dans cette région se donnent une formation agricole ou ont obtenu un diplôme dans ce domaine d'études, alors que la moyenne provinciale est 23,5 %. Or, l'analyse statistique indique que deux caractéristiques influencent

ce résultat, soit la présence simultanée du facteur « relève de 30 ans et plus » et du facteur « valeur des ventes de 3 000 \$ à 49 999 \$ ». Notre étude indique que ces deux caractéristiques ont une influence négative sur la formation agricole de la relève.

*En fait, nous avons enfin déterminé que les combinaisons des différentes variables ayant une influence sur la formation de la relève expliquaient les écarts dans la formation agricole de la relève d'une région à l'autre au Québec. Par exemple, il y a beaucoup moins de chance de rencontrer une personne de la relève, formée en agriculture, si cette personne est âgée de 30 ans et plus, si elle est de sexe masculin, si le principal exploitant sur la ferme où réside cette personne est âgé de 60 ans et plus, si ce principal exploitant est propriétaire unique, si la principale production sur cette ferme est le bovin ou le sirop d'érable, et si la valeur des ventes se situe entre 3 000 \$ et 19 999 \$.*

En sens inverse, la *probabilité est plus grande* de rencontrer une personne de la relève, formée en agriculture, si cette personne est âgée entre 20 et 24 ans, si elle est de sexe féminin, si le principal exploitant sur la ferme où réside cette personne est âgé entre 40 et 49 ans, si ce principal exploitant est en société ou en compagnie, si la principale production sur cette ferme est le lait, le porc ou l'aviculture, et si la valeur des ventes excède 100 000 \$. Entre ces deux extrêmes, on peut envisager un ensemble de combinaisons qui sont favorables ou défavorables à la formation agricole de la relève.

Dans ces conditions, la présence d'une caractéristique plutôt que d'une autre dans une région précise rend mieux compte du plus grand pourcentage de la relève ayant une formation agricole dans cette région. *En effet, nous avons pu établir que différentes combinaisons de ces variables étaient soit favorables, soit défavorables à la formation agricole de la relève. Ce sont ces différentes combinaisons qui rendent compte en majeure partie des écarts de formation agricole chez la relève d'une région à l'autre.*

Par ailleurs, les entrevues effectuées auprès des jeunes de la relève indiquent *que l'incitatif à la formation agricole de la Société de financement agricole a eu une influence sur les choix de formation de ces jeunes.* En effet, malgré le petit nombre de jeunes ayant une formation rencontrés dans le cadre de cette études, trois nous ont affirmés avoir été influencés dans leur décision de faire une formation agricole par le fait qu'il faille détenir une telle formation, ou l'équivalent, pour obtenir les aides à l'établissement de la SFA. Ce qui laisse présager que beaucoup d'autres jeunes de la future relève en agriculture ont aussi été influencés par l'incitatif à la formation agricole de la SFA.

D'autres raisons amènent les jeunes de la relève à se former. Mais celle qui semble ressortir le plus dans les propos des participants aux entrevues, c'est que *la formation agricole permet d'acquérir une ouverture d'esprit* fort importante dans une agriculture changeante. Ce n'est pas les connaissances techniques qui sont pour eux le plus important dans la formation agricole qu'ils se donnent, car ils possèdent déjà pour la plupart une bonne expérience acquise sur la ferme, mais bien le fait qu'ils puissent voir comment les choses se passent ailleurs que sur l'exploitation de leurs parents. *Ainsi, ils sont beaucoup plus en mesure de se situer par rapport aux autres et par rapport à eux-mêmes, favorisant ainsi une meilleure connaissance de leurs aptitudes pour l'exercice du métier d'agriculteur.*

## AVANT-PROPOS

Dans le cadre d'un questionnaire initié par la Direction de la formation, de la main-d'œuvre et de l'appui aux femmes du bioalimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), une recherche a été commandée par l'organisme afin d'expliquer et de comprendre les écarts dans la demande de formation agricole d'une région à l'autre au Québec chez la relève agricole identifiée. La pertinence de l'étude se situe dans la foulée de l'incitatif à la formation mis en place à partir de 1990 pour les futurs exploitants de ferme qui souhaitent obtenir les avantages liés à la prime à l'établissement gérée par la Société de financement agricole (SFA). La prime à l'établissement s'adresse aux « productrices et producteurs de 18 à 40 ans exclusivement qui détiennent au moins 20 % des parts d'une entreprise agricole. Depuis le 22 juin 1995, la prime à l'établissement, qui est versée sous forme de subvention de capital, s'est accrue de 15 000 à 20 000 \$, pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales en agriculture ou l'équivalent. Cette prime est de 10 000 \$ pour ceux et celles qui ont un diplôme d'études professionnelles en agriculture ou l'équivalent. » (Société de financement agricole, 1996 : 16). Cette prime est aussi accompagnée d'une protection contre les taux d'intérêts sur un montant maximum de 250 000 dollars. Plus le diplôme d'études est élevé, plus la protection est élevée.

Rappelons qu'en France, depuis 1992, l'obtention des aides gouvernementales à l'établissement sont aussi liées à la formation agricole des jeunes souhaitant s'installer sur une ferme. La mesure doit s'appliquer progressivement jusqu'en 1997. Selon les défenseurs de cette mesure : « Il s'agit [...] de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des agriculteurs français [...] » (Savy, 1992 : 37). Autre exemple, au Danemark, l'établissement sur une ferme de plus de 30 hectares nécessite l'obtention d'un « certificat vert », qui est l'aboutissement d'études collégiales en agriculture. Sans ce certificat, il n'est pas possible non plus d'avoir accès aux prêts à taux préférentiel (Agriculture Canada, 1997 : 33).

Depuis 1994, il est à toutes fins pratiques obligatoire de détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) afin de profiter pleinement des avantages des aides à l'établissement <sup>1</sup>.

---

1. Il est important de souligner qu'une formation équivalente peut rendre admissible à la prime à l'établissement comme le montrent les données de la Société de financement agricole pour 1995-1996. Dans cette période, 43,4 % des 602 personnes ayant obtenu la prime à l'établissement avaient une formation équivalant au diplôme d'études professionnelles en agriculture ou le diplôme d'études collégiales en agriculture

Pour ceux et celles qui obtiennent un diplôme d'études professionnelles en agriculture (DEP), les avantages rattachés à la prime sont moins élevés que chez ceux et celles détenant un diplôme d'études collégiales (DEC), mais constituent tout de même une incitation à la formation pour les jeunes de la relève agricole.

Cette incitation à la formation entre dans le cadre d'une prise de conscience que les producteurs et les productrices agricoles sont tenus de modifier leurs pratiques agricoles, d'obtenir de meilleures performances agricoles et de favoriser une plus grande compétitivité dans leurs secteurs respectifs afin de faire face aux nouveaux défis de la concurrence tant sur le plan national qu'international. La formation agricole constituerait dans ce contexte un atout important pour tous les futurs exploitants de ferme qui désirent s'assurer de conditions de réussite plus favorables, lors des premières années de leur établissement, dans des marchés agricoles changeants. Les nouveaux profils de formation agricole entrent dans le cadre d'une volonté de fournir à ceux et à celles qui désirent se doter d'une formation agricole des conditions qui leur conviennent. Malgré l'incitation à l'augmentation du niveau de formation des futurs exploitants de ferme, et tout en constatant une forte hausse du nombre d'inscriptions au programme *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* (GEEA) offert dans une dizaine d'établissements de niveau collégial<sup>2</sup>, force est d'observer aussi que dans certaines régions du Québec, la relève agricole est nettement moins formée qu'ailleurs : c'est le phénomène qu'on nous demande d'expliquer.

Ce travail a bénéficié de l'appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il a profité également des observations et commentaires de plusieurs personnes. Nos remerciements vont d'abord à Diane Parent, professeure au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation à l'Université Laval, qui a accepté de faire une lecture critique du présent texte. Nos remerciements également à Mesdames Nadine Girardville et Christiane Migret, respectivement Directrice de la Direction de la formation, de la main-d'oeuvre et de l'appui aux femmes du bioalimentaire et agente de

---

(Société de financement agricole, Direction de la recherche et de la planification, septembre 1996).

2. Ce sont sept cégeps francophones (Lévis-Lauzon, Saint-Jean-sur-Richelieu, Matane, Alma, Victoriaville, Sherbrooke, Joliette-de-Lanaudière), deux instituts de technologie agricole (La Pocatière et Saint-Hyacinthe) et un établissement collégial anglophone (le campus MacDonald) qui forment le réseau public des maisons d'enseignement offrant le programme de formation agricole GEEA.

recherche au MAPAQ pour leurs observations pertinentes sur le contenu du texte. Nos remerciements au Cégep de Victoriaville et à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe qui ont aimablement accepté de nous fournir des locaux pour les discussions de groupe. Nous aimerions aussi souligner le professionnalisme de Nathalie Deschênes, statisticienne, qui a assuré le traitement statistique des données tirées de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* et l'excellent travail de révision du texte effectué par Mesdames Lyane Bédard et Jocelyne Larochelle.

## INTRODUCTION

Les débats autour de la formation agricole trouvent leur ancrage loin dans l'histoire du Québec. Déjà en 1670, M<sup>gr</sup> de Laval s'est soucié de donner aux jeunes de Québec et des environs un enseignement agricole rudimentaire : il fonde dans ce but l'école industrielle de Saint-Joachim<sup>3</sup>. Malgré des périodes de recul, notamment après la Conquête (1760), la formation agricole s'est développée graduellement dans une population loin d'être convaincue des bienfaits de cette dernière. En fait, jusqu'au premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, la préoccupation pour la formation agricole a surtout été le fait des élites agricoles et de certains politiciens, et plus particulièrement après la crise agricole du Bas-Canada (1820-1850), qui sonne l'alarme chez les dirigeants de la nation quant à l'état vétuste de l'agriculture québécoise. Cette crise, combinée à la désuétude des techniques agricoles et à l'émigration massive vers les États-Unis des personnes ne pouvant plus vivre de leur terre, sont autant de facteurs qui favoriseront une prise de conscience de la nécessité de mieux former les futurs exploitants de ferme. C'est dans ce contexte que prendront forme les premières grandes initiatives durables de formation agricole au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans un passé moins lointain, soit dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, la formation agricole destinée aux futurs exploitants de ferme n'est plus seulement une préoccupation mais devient un enjeu dans un contexte où a lieu un conflit autour de la dominance grandissante de l'agriculture marchande, celle orientée vers la production pour le marché, au détriment d'une agriculture séculaire, orientée pour l'essentiel vers les besoins de base de la famille. La fondation de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) en 1924 confirme qu'une autre agriculture se met en place avec ses exigences de productivité, de rendement et ses nouveaux besoins d'information et de formation. C'est d'ailleurs à cette occasion que l'idée de créer des écoles d'agriculture pour les futurs exploitants de ferme prendra une forme plus officielle.

La mise en place, en 1926, d'une nouvelle filière de formation agricole destinée spécifiquement aux futurs exploitants de ferme sera le coup d'envoi du développement d'un

---

3. Cette école industrielle était « destinée à former des ouvriers experts dans tous les métiers, y compris celui de l'agriculture, vers laquelle il convenait d'attirer les fils de colons pour les mettre à même de développer les grandes richesses de ce sol vierge et fécond de la Nouvelle-France ». (Chapais, 1916: 3)

réseau bien structuré d'écoles d'agriculture sur tout le territoire de la province. Ces écoles, sous l'égide presque exclusive des communautés religieuses et des corporations ecclésiastiques, connaîtront leurs meilleures années après la Seconde Guerre mondiale, puis un déclin rapide au moment de la Réforme scolaire du début des années 1960. Entre temps, les écoles seront de plus en plus l'objet d'une attention particulière du ministère de l'Agriculture qui crée, en 1937, le Service de l'enseignement agricole. Ce service cherchera tout au long de son existence à faire passer nombre de nouvelles idées dans le monde agricole par des actions concrètes auprès des écoles intermédiaires d'agriculture. Pendant la période d'existence de ces écoles, l'enseignement agricole aura été destiné principalement à une élite d'agriculteurs appelés à devenir des leaders dans leur milieu.

Un regard succinct sur l'évolution de l'agriculture et sur celle de la formation agricole montre des liens évidents entre ces deux réalités, la première commandant largement le développement de la seconde. Liée à des revendications de statut professionnel de la part des agriculteurs marchands, à des impératifs de productivité, à des besoins d'information grandissants, la formation agricole s'imposera de plus en plus après les années 1930 pour connaître par la suite une éclipse d'une dizaine d'années, soit de 1964 à 1974. Ce n'est qu'à la fin des années 1970 qu'un regain pour la formation de la relève identifiée en agriculture se fera sentir de manière marquée. À ce moment, les principaux arguments avancés en faveur de ce type de formation sont essentiellement puisés dans la théorie du capital humain, celle-là même qui a permis de justifier le fameux slogan de la Réforme scolaire des années 1960 au Québec : « Qui s'instruit s'enrichit ».

Le mode d'acquisition de l'exploitation demeure, encore aujourd'hui, essentiellement familial malgré le mouvement de concentration des entreprises agricoles qui rend plus difficile la reprise de l'exploitation par les enfants du producteur. Sans une aide gouvernementale, les sommes énormes que demande parfois l'établissement sur la ferme apparaissent la plupart du temps un obstacle difficilement surmontable pour plusieurs. Dès sa création en 1936, l'Office du crédit agricole a eu pour mandat, entre autres, de favoriser la transmission du patrimoine agricole sur une base familiale. Pouvant être obtenue sous forme de subventions ou d'une protection contre la hausse des taux d'intérêt sur une bonne partie du prêt consenti à l'agriculteur (maximum 250 000 dollars), l'aide gouvernementale est, depuis 1994, liée en partie au niveau et au type de formation acquis par ceux et celles qui souhaitent s'établir sur une ferme. Dans les faits, cette exigence restreint l'accès au capital financier nécessaire dans la majeure partie des cas pour l'établissement sur une ferme.



Certes, l'apprentissage du métier d'agriculteur s'appuie toujours sur un mode d'acquisition des compétences, des savoirs et des savoir-faire qui est lié à une socialisation précoce sur la ferme familiale<sup>4</sup>. Aujourd'hui toutefois, on ne devient plus agriculteur du seul fait que l'on a su s'acquitter des différentes tâches que requiert la bonne marche d'une ferme : on doit pouvoir montrer une certaine maîtrise des savoirs scolaires qui se présentent maintenant, à tout le moins dans les discours dominants, à la fois comme la garantie d'une meilleure intégration au métier d'agriculteur et d'une plus grande réussite dans l'exploitation d'une ferme. Dorénavant, l'entrée dans la profession agricole est associée, pour ceux et celles issus du monde agricole, à une scolarité de plus en plus élevée. Malgré les prises de conscience sur les avantages que pourraient procurer la formation agricole de type institutionnel, la demande pour ce type de formation demeure faible dans certaines régions du Québec alors que ces régions affichent un bon potentiel agricole. Le but de la recherche est d'expliquer et de comprendre à la fois ce phénomène.

Cette recherche s'effectue en trois phases distinctes. La première phase est constituée de l'historique (*chapitre 1*), de la revue de la littérature (*chapitres 2 et 3*), suivie de la construction de l'approche conceptuelle et de l'élaboration de la démarche méthodologique (*chapitre 4*); la seconde phase se rapporte à l'analyse statistique des données tirées de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* (CP12) (*chapitre 5*); la troisième phase en est une d'analyse qualitative liée à la rencontre de groupes de jeunes identifiés à la relève ainsi que de groupes constitués des différents intervenants dans le domaine de la formation agricole (*chapitre 6*).

---

4. On peut consulter, sur la socialisation précoce sur la ferme, l'ouvrage de Michèle Salmona (1994).